

POUR JEAN-PIERRE SUEUR, MAIRE D'ORLÉANS, L'URBANISME ÉQUILIBRÉ CONSTITUE UNE REGLE D'OR

Maire d'Orléans depuis 1989, Jean-Pierre Sueur a tenu pour la ville le pari audacieux d'un développement équilibré. Que ce soit dans le centre-ville ou dans les quartiers périphériques, tout projet urbain s'accompagne d'un volet économique, social et culturel.

J.P Sueur, actuel ministre des Collectivités Locales répond aux questions d'Urbanistes et Cités.

Q: D'un point de vue strictement urbanistique, qu'avez-vous trouvé sur votre bureau de maire en arrivant à l'Hôtel de ville ?

R: J'ai trouvé une situation tout à fait contrastée. La ville présentait un centre ancien prestigieux mais malheureusement dégradé dans certaines de ses composantes. A côté, c'est-à-dire dans les faubourgs immédiats ou éloignés, se dressaient au contraire des constructions récentes mais sans aspect, sans cachet et sans force.

Q: Quelle a été votre réaction ?

R: J'ai voulu redresser la situation en rendant à tout ce qui n'était pas centre-ville, une dignité urbaine. Plus question dans ce cas de n'urbaniser que la ville au sens strict du terme, mais au contraire d'étendre les opérations de construction ou de rénovation à l'ensemble des quartiers. Des exemples ? D'abord, concernant le quartier de La Source. Celui-ci a fait l'objet d'un plan global de développement qui intéresse à la fois l'université qui est implantée là et la ville nouvelle. Le projet d'urbanisme prévoit ainsi la restructuration du campus, de la ville et d'un centre urbain nouveau.

Deuxième exemple: le quartier de l'Argonne. Ce quartier avait besoin d'être repensé d'une manière radicale. Nous avons donc démoli les immeubles dégradés pour les remplacer par des constructions neuves. Nous avons également in-

troduit dans un quartier nouveau un espace vert de six hectares, et aménagé notamment un pôle qui comprend une école et une cité des Métiers. Les habitants peuvent de la sorte trouver sur la place les moyens de s'instruire et plus tard de se former. Troisième et dernier : il s'agit du centre-ville où parmi les travaux prévus figurent en même temps un centre d'affaires et une salle de 600 places réservée aux réunions ou aux spectacles culturels.

Q: Dans ces projets, le logement social a-t-il une place ?

R : Oui. et la place qui lui est réservée est essentielle. Ici, toute opération d'urbanisme doit être équilibrée. Nous faisons de cet objectif, une règle d'or particulièrement dans le domaine de la construction de logements. Un tiers de ceux-ci doivent correspondre à des logements sociaux classiques accessibles au plus grand nombre; un tiers à des logements intermédiaires et un tiers aux logements appartenant au secteur libre. Malgré cela, nous devons faire face à Orléans à une demande de logements sociaux insatisfaits égale à 2.500.

Q : Dans ces conditions que lest l'avenir de l'habitat orléanais

R : Notre intention est de réinsérer l'extension des quartiers périphériques comme celui de La Source dans le tissu urbain, et bien sûr d'en maîtriser leur développement. Nous voulons pas devenir nous - même une banlieue parisienne éloignée, mais bien au contraire nous imposer comme un pôle lourd. dans cette optique, l'axe Orléans-Blois-Tours riche d'un million d'habitants doit être sérieusement envisagé. Nos complémentarités respectives peuvent largement nous aider à atteindre ce but.

O.M.